

Du premier septembre an mil huit cent quarante-deux, à neuf heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Baptiste Bellas,
 née à la Garde, le vingt-neuf de l'an passé, à huit
 heures du soir, fille de Joseph Antoine Bellas,
 profession de cultivateur, âgé de trente-cinq ans, domicilié
 à la Garde, et de Marie Rosalie Blanc, _____
 âgée de trente-deux ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Antoine Bellas,
 père de l'enfant âgé de trente-cinq ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde, natif de Castelnau.

Premier témoin, Jean Joseph Battistoni, âgé de trente-cinq ans,
 profession de maître charron, domicilié à Gouba.
 Second témoin, Jean Baptiste Ceven, âgé de quarante-cinq ans,
 profession de percepteur, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agard, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu et
 savoir signer, sauf le second témoin qui a signé avec moi.

Ceven

Agard

Du onze septembre an mil huit cent quarante-deux, à cinq heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Suzanne Garachen,
 née à la Garde, le jour hier, à onze
 heures du soir, fille de Joseph Henry Garachen,
 profession de tisserand, âgé de trente-neuf ans, domicilié
 à la Garde, et de Marie Anne Serrant,
 âgée de trente-un ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Henry Garachen,
 père de l'enfant âgé de trente-neuf ans, profession de tisserand,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Jean Laurent Broquier, âgé de cinquante-un ans,
 profession de propriétaire, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Jean Honoré Vidal, âgé de cinquante-trois ans,
 profession de tisserand, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agard, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu et
 savoir signer, sauf le premier témoin qui a signé avec moi.

Garachen

Vidal

Agard

Du dix-huit septembre an mil huit cent quarante-deux, à six heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE de Louis Victorine Bonnaud,
 née à la Garde, le jour hier, à cinq
 heures du matin, fille de Joseph Bonnaud,
 profession de cultivateur, âgé de quarante ans, domicilié
 à la Garde, et de Rose Anne Grillette,
 âgée de trente-neuf ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Joseph Bonnaud, père de
 l'enfant, âgé de quarante ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Louis André Guet, âgé de trente-trois ans,
 profession de propriétaire, domicilié à la Garde.
 Second témoin, Simon Witterthum, âgé de trente ans,
 profession de menuisier, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agard, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu et
 savoir signer, sauf le premier témoin qui a signé avec moi.

Guet

Witterthum

Agard

Du vingt septembre an mil huit cent quarante-deux, à trois heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Ferdinand Maurice Audier,
 né à la Garde, le dix-huit de l'an passé, à onze
 heures du soir, fils de Pierre Audier,
 profession de cultivateur, âgé de trente-neuf ans, domicilié
 à la Garde, et de Marie Suzanne Abille,
 âgée de trente-quatre ans, domiciliée à la Garde, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.
 Sur la déclaration à moi faite par le dit Pierre Audier, père de
 l'enfant, âgé de trente-neuf ans, profession de cultivateur,
 domicilié à la Garde.

Premier témoin, Ferdinand Gendollin, âgé de quarante-deux ans,
 profession de maître imprimeur, domicilié à Gouba.
 Second témoin, Jean Louis Mutton, âgé de quarante-neuf ans,
 profession d'écrivain, domicilié à la Garde.

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Laurent Augustin Agard, maire
 de la commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont lu et
 savoir signer, sauf le premier témoin qui a signé avec moi.

Gendollin

Mutton

Agard